



Pôle Animation Territoriale et Développement Durable Service Tourisme et Attractivité

Développer l'offre de mobilité collective et de mobilités douces / Grands équipements alternatifs grands sites

Bénéficiaires : Maîtrise d'ouvrage publique

Type de dépenses : Investissement

Taux d'intervention :

	Taux indicatif	Plafond subventionnable	Plafond de subvention
Cas général	30%	5 000 000 €	1 500 000 €
Projet exceptionnel*	40%		3 500 00 €

Extrait de la délibération CD-2019-072 du 9 décembre 2019 :

Des possibilités de bonifications sont possibles à 40 % voire, exceptionnellement, à 50 %, en fonction de l'intérêt du dossier (caractère structurant et/ou innovant du projet, intérêt départemental pour le développement touristique, etc...), des cofinancements possibles et de la situation financière de la collectivité maître d'ouvrage. A contrario, en fonction des plans de financement annoncés et des éléments précités, l'intervention départementale minimale peut être ramené jusqu'à 10 %.

Dans le cadre d'un projet global et structurant, la phase d'étude(s) préalable(s) est susceptible d'être accompagnée jusqu'à un maximum de 80 % de la dépense subventionnable HT.

La participation totale départementale ne pourra être supérieure à celle du maître d'ouvrage.

Critères d'éligibilité : Sont concernés les accès aux sites touristiques depuis les vallées, ainsi que les appareils de liaisons sans création de piste.

Contacts :

**POLE ANIMATION TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Service Tourisme et Attractivité**

Agnès HUGEL
Responsable Unité Tourisme Randonnée
- Pays du Mont-Blanc
- Chablais, des Pays du Léman
aux Portes du Soleil

Tel : 04 50 33 21 90
Portable : 07 87 39 71 04
Courriel : agnes.holis@hautesavoie.fr

Sophie PINATON-VITTOZ
Référénte Plan Tourisme
- Bornes, Aravis, Annecy, Albanais, Pays du
Rhône
- Genevois, Vallées et Grand Massif

Tel : 04 50 33 21 89
Portable : 06 31 81 49 38
Courriel : sophie.pinatovittoz@hautesavoie.fr